

Communiqué de presse

324 contenus pédopornographiques retirés dans le monde en 2011 à la suite des actions menées par Pointdecontact.net

Le bilan 2011 du service de signalement en ligne des contenus choquants AFA Point de Contact fait apparaître l'efficacité du retrait à la source des contenus illégaux et notamment de la pédopornographie sur Internet. Sur 576 contenus illicites retirés en 2011, 324 concernaient des contenus pédopornographiques, soit près de 60%.

Paris, le 30 janvier 2012 : L'Association des Fournisseurs d'Accès et de Services Internet (AFA) dévoile son bilan chiffré de 2011. Les chiffres de la hotline Pointdecontact.net montrent une stabilité des signalements effectués par les internautes en 2011. Seuls les signalements de contenus choquants accessibles aux mineurs¹ et de contenus identifiés comme terroristes ont augmenté d'environ 20%, alors que leur proportion après qualification par le Point de Contact a baissé par rapport à 2010.

80% des contenus illicites transmis par la hotline à ses partenaires retirés en 2011

Sur les **7820** contenus choquants signalés par les internautes en 2011, **1966** ont été considérés comme illicites au regard de la loi française par le service Point de Contact. Parmi ces 1966 contenus, **720²** ont été transmis à l'Office Central de Lutte contre la Criminalité liée aux Technologies de l'Information et de la Communication (OCLCTIC). En parallèle, **93** contenus illégaux localisés en France ont été transférés aux hébergeurs français identifiés, tandis que **290** ont été localisés dans un pays membre du réseau international **INHOPE³**, et transférés à la hotline partenaire compétente. De son côté, l'OCLCTIC transmet à **INTERPOL** tout contenu illégal localisé à l'étranger nécessitant une enquête.

100% des contenus pédopornographiques transmis par la hotline aux hébergeurs français retirés en 2011

86 contenus pédopornographiques ont été localisés en France en 2011, et **tous ont été retirés**. Un succès total pour l'AFA et ses membres et pour la France en général, où la notification d'un contenu pédopornographique à l'hébergeur par le Point de Contact de l'AFA aboutit systématiquement et instantanément à un retrait à la source de ce contenu.

¹ C'est-à-dire des messages à caractère violent ou pornographique ou de nature à porter gravement atteinte à la dignité humaine, susceptibles d'être vus ou perçus par un mineur (cf article 227-24 du code pénal).

² Le nombre de contenus transmis aux autorités (720) est différent du nombre de contenus considérés comme potentiellement illégaux par les analystes de contenus (1966), car il n'englobe pas certains contenus hébergés à l'étranger, pour lesquels la législation du pays hébergeur ne prévoit pas d'incrimination : exemple de la haine raciale aux Etats-Unis.

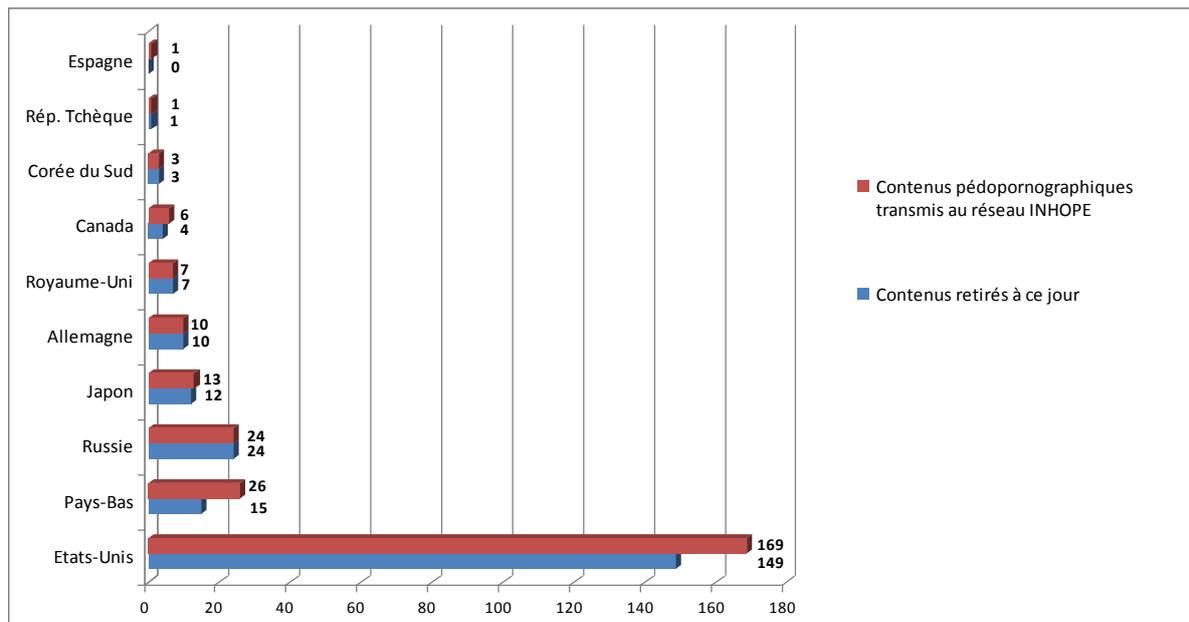
³ L'Association Internationale de Hotlines Internet INHOPE a été créée en 1999 avec le soutien de la Commission Européenne afin de permettre le retrait à la source de la pédopornographie, et de faciliter et coordonner le travail des hotlines. INHOPE compte 40 membres dans 36 pays en 2011.

90% des contenus pédopornographiques transmis par la hotline française à ses partenaires du réseau INHOPE retirés en 2011

Le réseau INHOPE permet d'obtenir le retrait à la source de contenus pédopornographiques dans **36⁴ pays** du monde, grâce aux actions du Point de contact et de ses **39 homologues internationaux**.

En Europe, 100% des contenus pédopornographiques transmis aux hotlines **allemandes** et à la hotline **britannique** ont été retirés.

Hors Union Européenne, près de **90%** des contenus pédopornographiques notifiés à la hotline **américaine** par Pointdecontact.net ont été retirés en 2011, tandis que l'on atteint un taux de **100%** de retraits en **Russie** et en **Corée du Sud**.



Contenus pédopornographiques transmis aux hotlines INHOPE et retirés en 2011

L'Europe demande le retrait à la source des contenus pédopornographiques

La Directive relative à l'exploitation sexuelle des enfants⁵, publiée au Journal Officiel de l'Union Européenne le 13 décembre 2011, **oblige** les États-Membres, dans son article 25, à prendre les mesures nécessaires afin d'assurer **le retrait rapide** des pages contenant ou diffusant de la pédopornographie hébergées sur **leur territoire**, et **encourage leur retrait** lorsque ces pages sont hébergées dans des pays situés **hors de l'Union Européenne**.

La directive souligne notamment, dans son considérant 47, l'existence du programme **Safer Internet de la Commission Européenne**, qui a mis en place et soutient l'association INHOPE et ses **hotlines situées dans des pays membres de l'Union Européenne** depuis 1999, afin de permettre la collecte d'informations, ainsi que la réception et l'échange de signalements portant sur les principales catégories de contenus illégaux en ligne.

L'AFA s'est beaucoup investie aux côtés de l'association européenne de fournisseurs de services **EuroSPA**, dont elle est membre fondateur, afin de faire reconnaître le retrait à la source comme la mesure **la plus efficace** dans la lutte contre la pédopornographie en ligne.

⁴ Afrique du Sud, Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Canada, Chypre, Corée du Sud, Danemark, Espagne, Estonie, Etats-Unis, Finlande, France, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Japon, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Russie, Slovaquie, Slovénie, Taïwan, Turquie.

⁵ Directive 2011/92/UE⁵ du Parlement Européen et du Conseil relative à la lutte contre les abus sexuels et l'exploitation sexuelle des enfants, ainsi qu'à la pédopornographie et remplaçant la décision-cadre 2004/68/JAI du Conseil.



A propos de Point de Contact :

www.pointdecontact.net

Pointdecontact.net est le service français d'assistance en ligne ouvert à tous, permettant de signaler par le biais d'un formulaire simple, anonyme et adapté au mobile, tout contenu choquant rencontré sur Internet. **Point de Contact** est une initiative de l'Association des Fournisseurs d'Accès et de Services Internet (**AFA**), également membre fondateur de l'association internationale de hotlines Internet **Inhope**, dans le but de lutter contre « les contenus odieux ». La hotline Point de Contact, les actions de sensibilisation d'Internet Sans Crainte et la helpline Net Ecoute constituent le « Safer Internet Centre » français coordonné par la Délégation aux Usages de l'Internet et soutenu par la **Commission Européenne** dans le cadre de son programme « Safer Internet ».



A propos du Safer Internet Day (SID) 2012:

www.saferinternetday.org

Le **Point de Contact** de l'**AFA** se mobilise, avec ses partenaires du **Safer Internet Centre français**, autour de la **journée pour un Internet plus sûr**, qui a lieu cette année le 7 février sur le thème « **Génération connectées : Découvrir Internet ensemble, c'est plus sûr !** ».

A l'occasion de cet événement, le service de signalement Point de Contact met à disposition **des jeunes de 13 ans et plus, durant tout le mois de février, un formulaire en ligne de 5 questions** portant sur leur manière d'appréhender les contenus choquants sur Internet. Cette enquête a pour but d'instaurer un **dialogue** entre les jeunes et leurs familles autour de la problématique des contenus choquants, et de permettre au Point de Contact de mieux identifier **les besoins d'information** des adolescents sur ce thème précis.

Le questionnaire sera accessible **dès le 1^{er} février** sur le site de l'**AFA** : www.afa-france.com, de **Point de Contact** : www.pointdecontact.net, du Safer Internet Centre français : www.saferinternet.fr, ainsi que sur les portails des **membres** et des **partenaires** de l'AFA.

Les résultats découlant de cette enquête seront publiés en mars 2012, en clôture du Safer Internet Day.



[Visuels disponibles en téléchargement](#) ou sur simple demande par mail ou téléphone

Contacts presse :

Dominique Choin

☎ : 01 48 00 83 26

@ : dchoin@neuf.fr

AFA - Carole Gay – Responsable affaires juridiques et réglementaires

☎ : 01 44 54 86 53

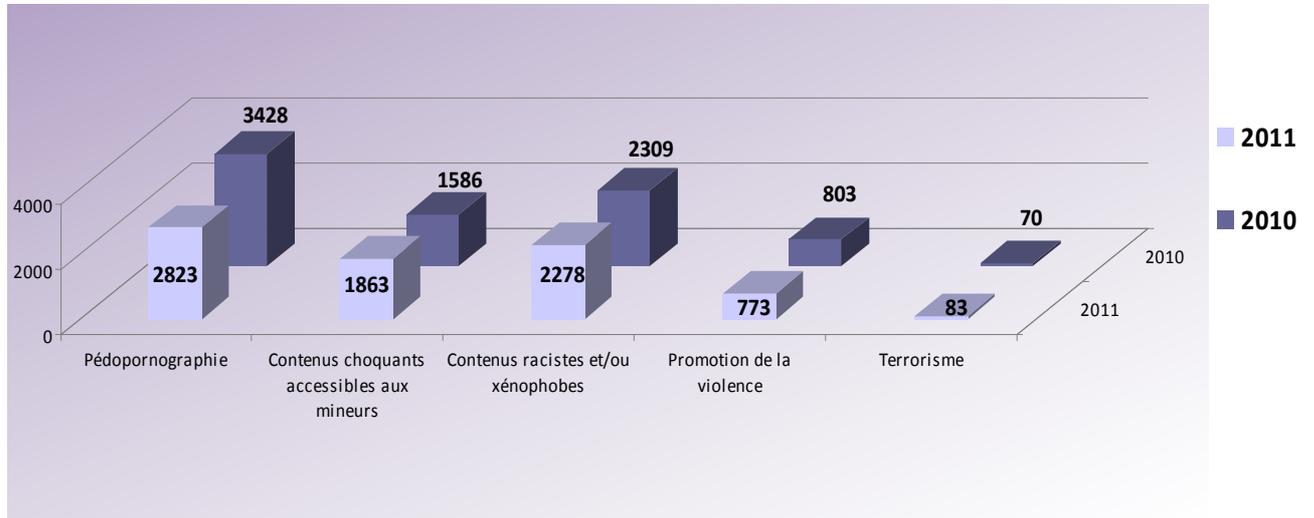


Statistiques 2011 du Point de Contact de l'AFA

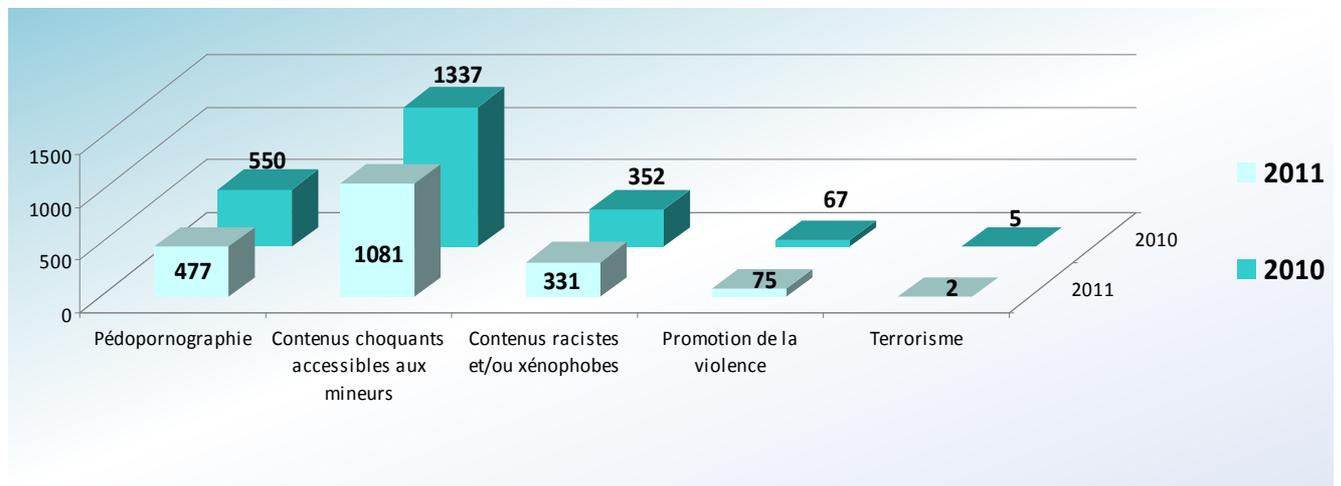
- Graphiques comparatifs 2010-2011
- Détail 2011 par catégories
- Actions menées en 2011
- Nombre de contenus retirés suite aux actions menées en 2011

Graphiques comparatifs 2010-2011 :

1/ Comparatif 2010-2011 du nombre de signalements reçus par le Point de Contact



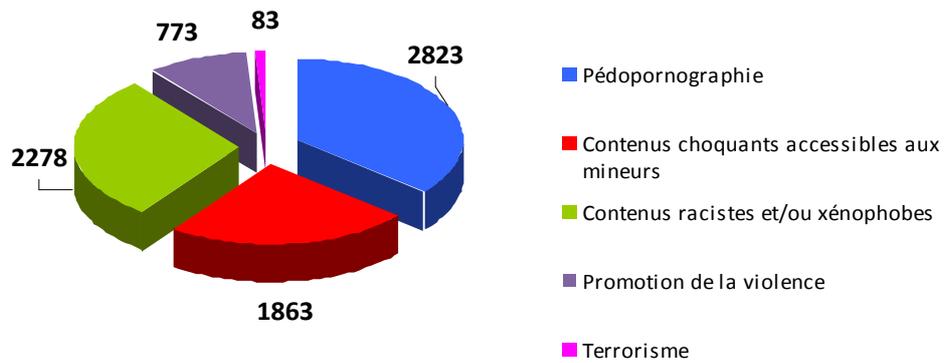
2/ Comparatif 2010-2011 du nombre de signalements qualifiés¹ par le Point de Contact



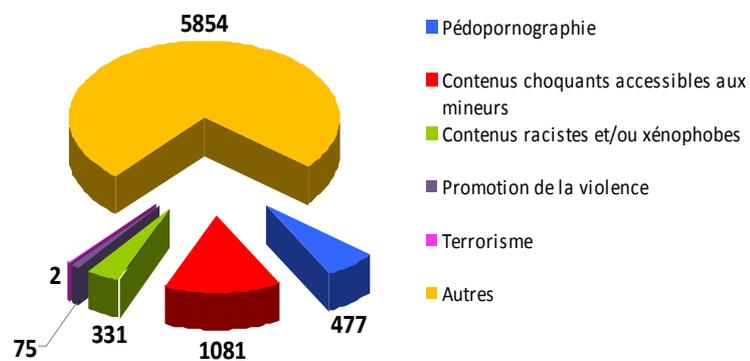
¹ C'est-à-dire considérés comme potentiellement illégaux par les analystes de contenus au regard de la loi française.

Détail 2011 par catégories :

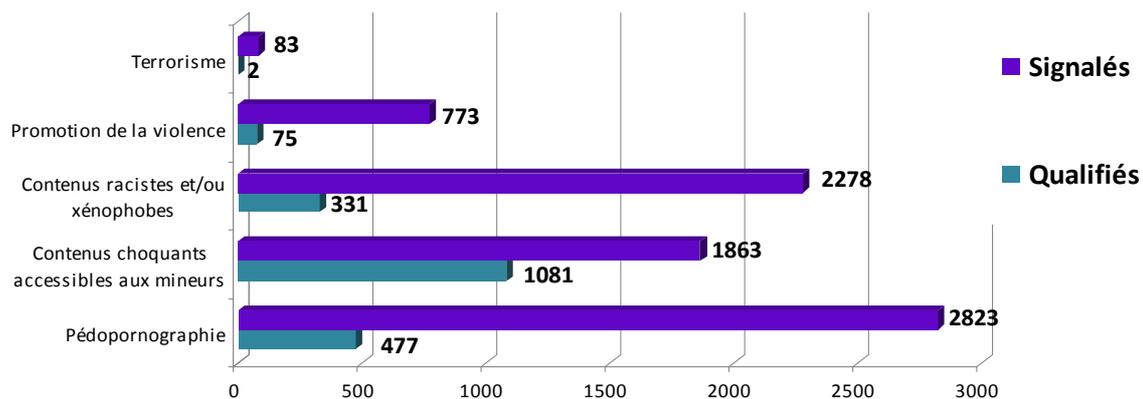
3/ Contenus signalés par les internautes en 2011



4/ Contenus qualifiés par le Point de Contact en 2011

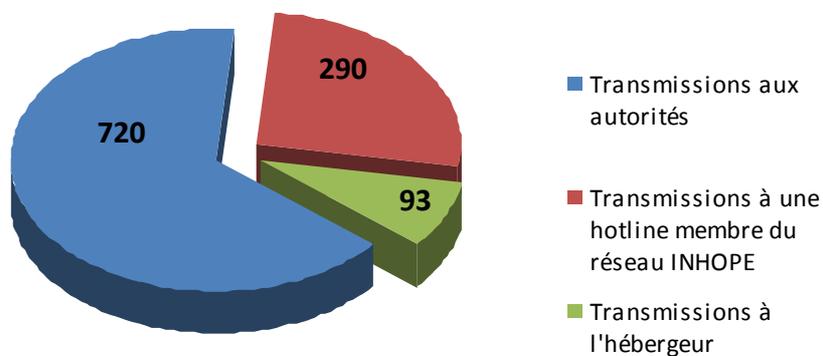


5/ Comparatif 2011 signalés/qualifiés



➤ Actions menées en 2011 :

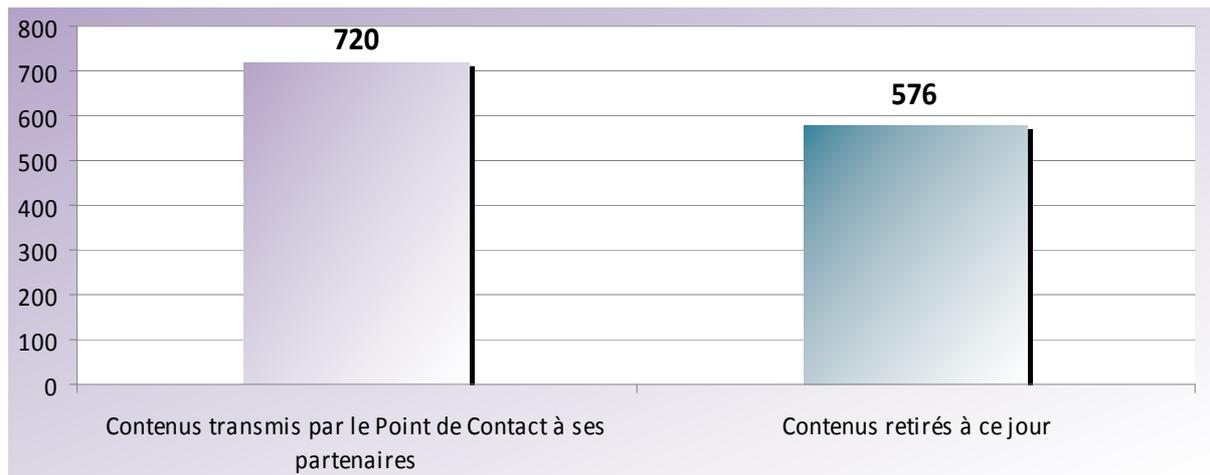
6/ Type d'actions² menées par le Point de Contact en 2011



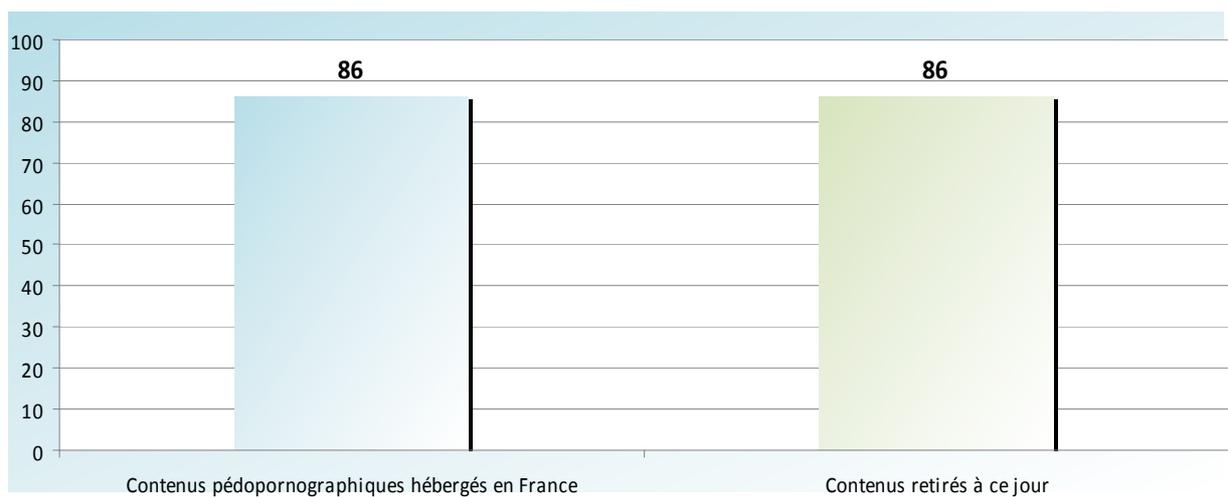
² Le nombre de contenus transmis aux autorités (720) est différent du nombre de contenus considérés comme potentiellement illégaux par les analystes de contenus (1966), car il n'englobe pas certains contenus hébergés à l'étranger, pour lesquels la législation du pays hôte ne prévoit pas d'incrimination : exemple de la haine raciale aux Etats-Unis.

- **Nombre de contenus retirés suite aux actions menées par le Point de Contact en 2011 :**

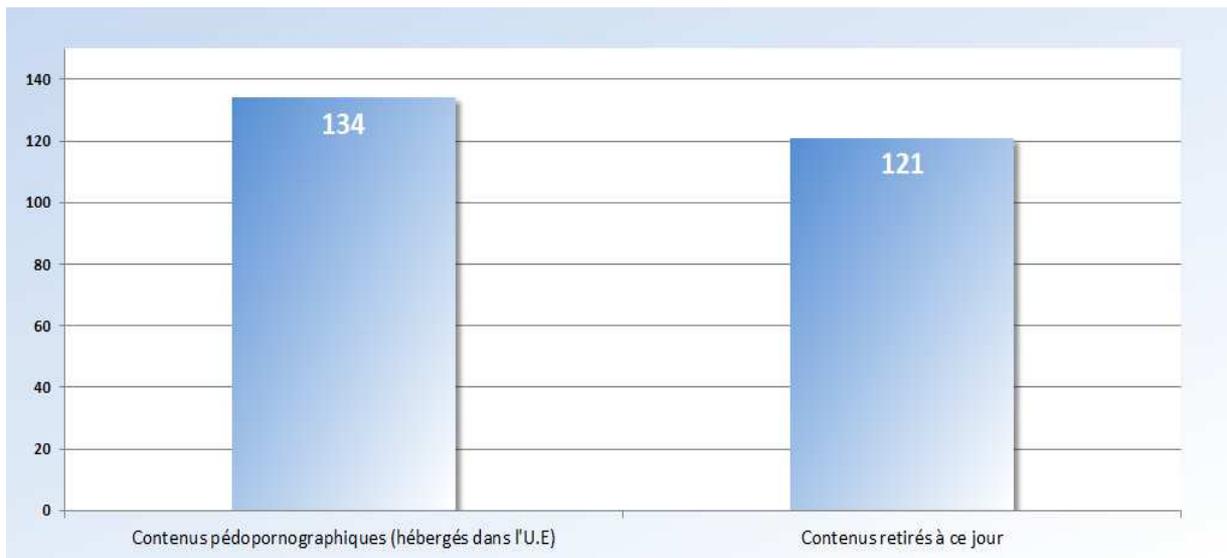
7/ Contenus transmis par le Point de Contact à ses partenaires et retirés en 2011 (toutes catégories)



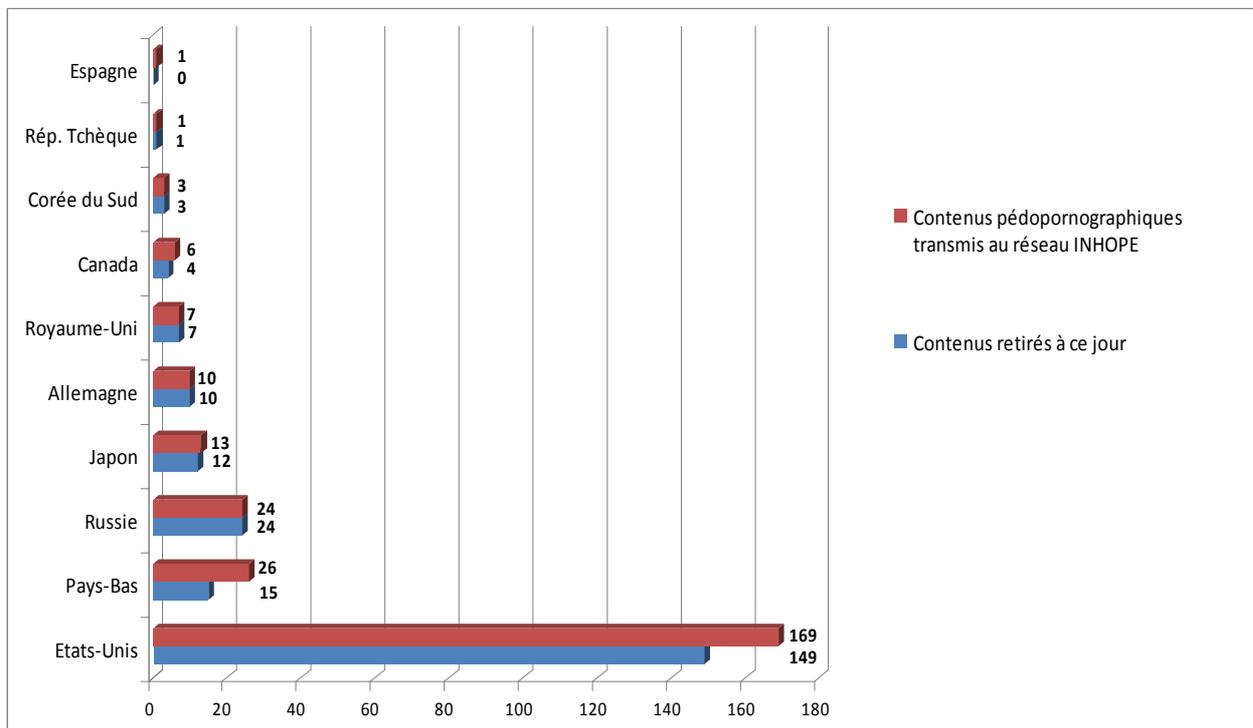
8/ Contenus pédopornographiques hébergés en France retirés en 2011



9/ Contenus pédopornographiques hébergés en Europe retirés en 2011



10/ Contenus pédopornographiques transmis aux hotlines INHOPE et retirés en 2011



A propos de Point de Contact :

www.pointdecontact.net

Pointdecontact.net est le service français d'assistance en ligne ouvert à tous, permettant de signaler par le biais d'un formulaire simple, anonyme et adapté au mobile, tout contenu choquant rencontré sur Internet. **Point de Contact** est une initiative de l'Association des Fournisseurs d'Accès et de Services Internet (**AFA**), également membre fondateur de l'association internationale de hotlines Internet **Inhope**, dans le but de lutter contre « les contenus odieux ». La hotline Point de Contact, les actions de sensibilisation d'Internet Sans Crainte et la helpline Net Ecoute constituent le « Safer Internet Centre » français coordonné par la Délégation aux Usages de l'Internet et soutenu par la **Commission Européenne** dans le cadre de son programme « Safer Internet ».

